



INITIATIVE PAIX AU SAHEL

APPEL A CANDIATURE POUR LA DEUXIEME EDITION DU PRIX DU JOURNALISME SUR LA PAIX ET LA COHESION SOCIALE

Rappel du contexte

Face à la crise sécuritaire et humanitaire qui secoue le Sahel, la Conférence Episcopale Burkina-Niger en collaboration avec le Catholic Relief Services (CRS Burkina) a lancé en 2019 l'Initiative Paix au Sahel (SPI) dont l'objectif global est de contribuer à ce que « les personnes vivant au Sahel connaissent des niveaux plus élevés de cohésion sociale et de résilience ». Les principaux axes d'intervention de cette initiative sont non seulement la promotion de la résilience (assistance socio-économique, humanitaire, psychosociale...), mais aussi et surtout l'éducation à la paix et à la cohésion sociale, et l'amélioration de la gouvernance (contribution à l'efficacité des systèmes et structures en lien avec la paix et la cohésion).

Consciente de l'important rôle des médias dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale, la Commission épiscopale Justice et Paix (CJP-Burkina), qui assure le lead de la mise en œuvre de l'initiative déploie depuis 2021, un certain nombre d'activités en leur faveur :



- Renforcement de capacités sur la thématique du journalisme sensible aux conflits
- Mise en place d'un réseau de journalistes et communicateurs de l'Initiative Paix au Sahel
- Elaboration d'un guide harmonisé pour les journalistes et communicateurs

Ces différentes actions visent à renforcer davantage l'engagement des hommes et femmes de médias dont l'implication est essentielle pour la promotion de la paix et de la cohésion sociale. C'est, par ailleurs, dans cette dynamique qu'a été lancée en 2022, la première édition du **Prix du Journalisme sur la Paix et la Cohésion Sociale (PJPCS)**.

Dans le but de continuer à encourager le travail des hommes et femmes de médias burkinabè en matière de paix et de cohésion sociale, la Commission épiscopale Justice et Paix (CJP-Burkina), lance un appel à candidatures pour la deuxième édition du **Prix du Journalisme sur la Paix et la Cohésion Sociale (PJPCS)**.

Genres journalistiques retenus

Les journalistes employés ou collaborant régulièrement dans les quatre (04) catégories de médias suivantes sont concernées par ce prix : **la radio, la télévision, la presse écrite et la presse en ligne**. Les genres journalistiques retenus pour la presse écrite et la presse en ligne sont le **reportage** et le **portrait**. Quant à la radio et à la télévision, c'est le **dossier** et le **grand reportage** qui sont retenus. Seules les productions en **français** sont acceptées.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- une déclaration de candidature avec indication complète de l'identité du candidat (nom, prénoms, pseudonyme ou nom de plume utilisé) ;
- une copie de la production objet de candidature en format PDF, vidéo MP4 ou fichier audio MP3 ou un lien URL ;



- un document attestant son appartenance ou sa collaboration à la rédaction de l'organe de presse ayant publié son œuvre ;
- une déclaration écrite signée du candidat autorisant la Commission épiscopale Justice et Paix (CJP-Burkina) à utiliser son nom, sa voix, ses images et les éléments soumis s'il est primé, sans aucune compensation et sur tous supports média, dans le cadre des actions de communication de l'Initiative Paix au Sahel (SPI).

Dépôt des dossiers

Les productions pour ce présent appel à candidatures doivent avoir été publiées entre le **1^{er} octobre 2022** et le **20 juin 2023**. Les candidatures sont recevables jusqu'au **9 juillet 2023** à **17 heures GMT** par e-mail : secretariat@cjpburkina.org ou cjpburkina@gmail.com ou encore par dépôt physique sous plis fermé au **Secrétariat Général de la Commission épiscopale Justice et Paix (CJP-Burkina)** sis au **Centre National Cardinal Paul ZOUNGRANA**.

NB :

- ***On ne peut faire acte de candidature que dans une seule catégorie et avec une seule production ;***
- ***Les œuvres déposées ne seront pas restituées ;***
- ***Le jury se réserve le droit de déclasser les dossiers incomplets.***

La cérémonie de récompense aura lieu le **21 juillet 2023** à l'occasion d'une soirée avec les lauréats. **La meilleure production dans chaque catégorie sera primée.**

Pour plus d'informations, bien vouloir prendre attache avec le Secrétariat Général de la CJP-Burkina au **72 23 75 45**.

